Conditions Générales

Hôtel l'Île Saint-Pierre

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après désignées CG), s'appliquent à tous les contrats d'hébergement conclus entre la Swiss Design Collection AG en tant que société d'exploitation de l'Hôtel l'Île Saint-Pierre et des tiers (clients), ainsi qu'à toutes les autres prestations et livraisons fournies par l'Hôtel l'Île Saint-Pierre.

2. Conclusion du contrat / Revente

Suite à la réservation faite par le client, ou par la personne mandatée par ce dernier, l'hôtel envoie une confirmation de réservation par e-mail. Le contrat entre les parties prend effet à la réception de cette confirmation. Une réservation effectuée le jour de l'arrivée devient engageante dès qu'elle est acceptée par l'hôtel.

La revente et/ou la sous-location des chambres réservées est interdite. En particulier, la transmission de chambres à des tiers à des prix différents des prix réels des chambres est inadmissible. Dans ces cas, l'Hôtel l'Île Saint-Pierre est en droit d'annuler la réservation. L'utilisation de la chambre d'hôtel à des fins autres que l'hébergement est expressément interdite.

3. Délais d'annulation et paiements anticipés Hôtel

Les conditions d'annulation dépendent du tarif réservé :

Tarifs non remboursables :
Les coûts de 100 % des prestations réservées sont facturés avant l'arrivée, généralement immédiatement après la réservation, par débit sur la carte de crédit. Les réservations effectuées avec un tarif non remboursable ne peuvent ni être modifiées ni annulées. Aucun remboursement ne sera accordé.

Meilleur tarif disponible ainsi que les réservations avec tarif entreprise:
Ce tarif offre la plus grande flexibilité possible et aucun paiement anticipé n'est requis avant l'expiration du délai d'annulation (les informations de carte de crédit servent uniquement à garantir la réservation). Jusqu'à 18h00 avant l'expiration du délai d'annulation, la réservation peut être annulée ou modifiée gratuitement. Pour les annulations ou modifications après 18h00 après l'expiration du délai d'annulation ou en cas de non-présentation (no-show), 100 % des prestations réservées seront facturées.

En été et en hiver, et notamment pendant les fêtes de Noël et les vacances sportives, des conditions d'annulation spéciales s'appliquent, qui sont indiquées individuellement dans les offres/confirmations de réservation.

Les conditions d'annulation pour les réservations de groupes – ou de contingents sont indiquées individuellement dans les offres/confirmations de réservation.

4. Élais d'annulation et paiements anticipés Salles de séminaire et événements

Une confirmation orale ou écrite rend la réservation contraignante. Si le nombre de participants diminue de plus de 10 % ou si l'événement est annulé, les conditions suivantes s'appliquent en matière de paiement anticipé et d'annulation :

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :
90 à 60 jours avant l'événement : 30 % des prestations confirmées
59 à 30 jours avant l'événement : 50 % des prestations confirmées
29 à 15 jours avant l'événement : 75 % des prestations confirmées
14 à 01 jours avant l'événement : 100 % des prestations confirmées

5. Taxes, frais, redevances

Les prix affichés sont en CHF, service et TVA inclus. Les taxes d'hébergement et de séjour étatiques par personne et par nuit sont facturées en supplément des prix affichés.

6. Conditions de paiement

L'hôtel est en droit de demander à tout moment un acompte ou une garantie adéquate. Si le client ne respecte pas son obligation de versement de l'acompte ou de fourniture de la garantie dans les délais, l'hôtel est autorisé à se retirer du contrat après avoir fixé un délai supplémentaire raisonnable.

Si aucun acompte n'a été effectué, le montant total de la facture doit être payé au plus tard lors du départ par le client par carte de crédit (Master, VISA, American Express), carte de débit (EC/Maestro) ou en espèces. Les devises étrangères courantes (euro, dollar, livre) sont acceptées au taux journalier avec un supplément de 3 %. Si un paiement sur facture a été convenu, ce montant est dû sans déduction 15 jours après la date de la facture. En cas de retard de paiement, l'hôtel peut percevoir des intérêts de retard. Le paiement par facture n'est possible que pour les entreprises ayant un siège en Suisse.

7. Utilisation des chambres réservées / Heures d'arrivée et de départ

Les chambres réservées sont à la disposition du client à partir de 15h00 le jour de l'arrivée jusqu'à 11h00 le jour du départ. En cas de départ anticipé ou tardif, l'hôtel s'efforce, sur demande préalable et en fonction des disponibilités, éventuellement moyennant des frais, de l'accepter. Il n'y a aucune prétention.

Si la chambre est occupée plus longtemps sans accord préalable et approbation de l'hôtel, celui-ci peut facturer le coût jusqu'à une nuit supplémentaire.

En cas d'arrivée impossible ou tardive en raison de force majeure (inondation, tremblement de terre, etc.), l'obligation de paiement est annulée. Le client doit prouver l'impossibilité de ne pas arriver. L'obligation de paiement pour le séjour réservé reprend toutefois à partir du moment où l'arrivée est possible.

8. Réservations de groupes / Contingents de chambres

Dans le cadre de réservations de groupe, le client doit soumettre à l'hôtel une liste complète des participants avec le prénom et le nom de tous les invités ainsi que des instructions concernant la répartition des coûts entre le client et l'hôte, au plus tard 21 jours avant l'arrivée. Si le contingent réservé n'est pas complètement utilisé, les chambres inutilisées seront remises à la vente. La règle générale d'annulation pour les réservations de groupes et les contingents permet une annulation de réservation jusqu'à 90 jours avant l'arrivée. Les conditions d'annulation individuelles convenues restent dans tous les cas réservées.

9. Responsabilité

L'hôtel est responsable des biens apportés par les clients conformément aux dispositions légales. L'hôtel n'est responsable des dommages qu'en cas d'intention ou de négligence grave. La responsabilité pour faute légère est expressément exclue. Si l'un de nos clients subit un dommage ou n'est pas satisfait des services de l'hôtel, il doit le signaler immédiatement à la direction de l'hôtel, sinon le client ne peut plus faire valoir de droits.

10. Confidentialité

La confidentialité est une priorité élevée à l'Hôtel l'Île Saint-Pierre. Lors de vos réservations via notre site Web et/ou de vos demandes à notre attention, nous avons besoin de vos informations personnelles, telles que votre nom et votre adresse électronique. Nous traiterons ces données de manière confidentielle et les utiliserons exclusivement pour l'information individuelle de nos clients, en fonction de leurs intérêts et besoins ainsi que pour des buts statistiques et marketing pour nos propres activités. Le traitement des données doit nous permettre d'adapter notre site Web et nos propres services aux besoins des utilisateurs. Le traitement des données est également effectué en particulier pour l'analyse du marché et pour déterminer l'intérêt pour l'offre hôtelière diversifiée afin de tirer des conclusions pour la conception de cette offre touristique. Toute autre utilisation de vos informations personnelles, en particulier leur vente à des tiers, est expressément exclue.

11. Nourriture et boissons apportées

Il est interdit de consommer dans les espaces publics des aliments et boissons apportés. Le petit-déjeuner peut être pris uniquement dans les locaux prévus à cet effet. Aucun aliment ou boisson du buffet ne peut être emporté. La préparation de nourriture est interdite dans les chambres.

12. Non-fumeur à l'hôtel

L'Hôtel l'Île Saint-Pierre est un établissement non-fumeur. Fumer est interdit dans l'ensemble de l'hôtel. Si un client fume dans les chambres ou dans l'espace public, nous lui imputons les frais de nettoyage (rideaux, mobilier, tapis, etc.) à hauteur de CHF 200.00. Si la chambre d'hôtel ne peut pas être relouée le lendemain en raison de l'odeur de fumée tenace, une nuit supplémentaire sera facturée selon le tarif hôtelier. Toutes les salles et chambres d'hôtes sont équipées de détecteurs de fumée reliés à une centrale d'alarme incendie. En cas d'alarme incendie due à la faute du client, les frais encourus, tels que le déploiement des pompiers ou les coûts de remise en état, sont entièrement à la charge du coupable.

13. Objets trouvés

Les objets trouvés sont conservés pendant six mois. Tous les objets de valeur sont remis au bureau des objets trouvés public dans un délai d'une semaine.

14. Animaux de compagnie

L'apport d'un animal de compagnie est soumis à l'approbation de l'Hôtel l'Île Saint-Pierre. Le client est tenu de faire connaître à l'avance son souhait d'apporter un animal de compagnie. Si l'Hôtel l'Île Saint-Pierre accepte la présence de l'animal, cela se fait sous la condition que l'animal soit sous surveillance constante du client et exempt de maladies, et ne constitue en aucun cas un danger pour les autres clients et le personnel de l'hôtel. Pour le nettoyage spécifique de la chambre, nous facturons CHF 35.00 par animal et par nuit sans nourriture. En cas de dommages causés par les animaux dans la chambre, ceux-ci doivent être couverts par le propriétaire de l'animal, c'est-à-dire le client. Les animaux doivent être tenus en laisse dans les espaces publics. Les exceptions concernent les chiens guides d'aveugles, les chiens d'assistance auditive et autres chiens de service comparables. Ceux-ci peuvent être emmenés gratuitement et à tout moment.

15. Dispositions finales

Les modifications ou compléments du contrat ou de la confirmation de réservation sont, dans la mesure du possible, toujours effectués par écrit. Les modifications ou compléments unilatéraux sont ineffectifs. En effectuant une réservation en ligne, par l'intermédiaire d'une agence de voyage ou d'une agence de voyage en ligne, ou en confirmant unilatéralement une réservation par le client, celui-ci accepte nos « Conditions Générales ». Le contrat est exclusivement soumis au droit suisse. Le lieu de juridiction exclusif est convenu à Berne, Suisse.

État : Octobre 2026